

# Parce que l'Énergie de demain se prépare aujourd'hui ; la Ville garde la main, ENERGIS reste ici.

Le Conseil municipal de Saint-Avold a validé jeudi 10 juillet 2025 la transformation d'ENERGIS, la régie municipale de gaz et d'électricité, en Société d'Économie Mixte Locale (SEML). Un choix stratégique pour garantir l'avenir d'un service public de qualité, au service des Naboriens.

« Cette évolution, c'est la clé pour permettre à ENERGIS de se développer, de mieux négocier ses achats d'énergie et de sécuriser son avenir, tout en restant entre nos mains. L'intérêt des usagers et la maîtrise publique restent notre priorité », déclare René Steiner, Maire de Saint-Avold.

## Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

- ✓ **0 % de tarif en plus, 100 % du service public local ! :** les tarifs ne bougent pas. Tous les contrats actuels sont intégralement repris, sans hausse liée à ce changement.
- ✓ **Même équipe, même service, même adresse... mais un meilleur avenir ! :** les salariés d'ENERGIS conserveront leur emploi, leurs missions et leurs conditions de travail.
- ✓ **Changer de statut, pas d'ADN : ENERGIS reste Naborienne :** le siège reste au 53, rue Foch. Vos interlocuteurs restent les mêmes.
- ✓ **La Ville garde la main, ENERGIS garde le cap :** Saint-Avold reste le principal actionnaire à 85 % et conserve le pouvoir de décision sur les grandes orientations, la gouvernance et les projets futurs.
- ✓ **Nouveau statut, nouveau périmètre d'intervention :** ENERGIS pourra désormais opérer en dehors de Saint-Avold, et poursuivre son développement grâce aux compétences de ses partenaires.
- ✓ **Réchauffement durable et finances apaisées :** ENERGIS pourra engager Saint-Avold vers une décarbonation, notamment au travers de son chauffage urbain.

## Une ouverture maîtrisée du capital

Pas une vente, mais une augmentation de capital : la Ville ne brade pas son patrimoine. Elle renforce ENERGIS pour lui donner les moyens de se développer et de faire face à la concurrence, tout en garantissant un service public local et performant.

## Balayer les idées reçues !

- ✗ **Les prix vont flamber → FAUX !** Les tarifs ne changent pas. Au contraire, la SEML pourra mieux négocier ses achats pour protéger votre pouvoir d'achat.
- ✗ **La Ville vend ENERGIS → FAUX !** La Ville conserve la majorité absolue. Il s'agit d'une augmentation de capital, pas d'une vente.
- ✗ **Le service part ailleurs → FAUX !** ENERGIS reste à Saint-Avold, avec ses locaux, ses équipes, et toujours le même service de proximité.

**Ce changement, c'est un nouvel élan pour ENERGIS, pour qu'elle reste forte, locale et au service de tous les Naboriens.**

